

Prévention Sécurité

REF : DPS2012004

Signataire : Céline PETITJEAN

Séance du Conseil Municipal du 28/06/2012

RAPPORTEUR : Jacques SALVATOR

OBJET : Demande de subvention auprès du Conseil Régional au titre de l'appel à projet 2012 "Animation sociale des quartiers-Sécurité"

EXPOSE :

Le Conseil Régional d'Ile-de-France dans le cadre de sa politique en matière de prévention-sécurité, finance les actions en direction de la promotion des droits et de la citoyenneté et des actions visant à l'amélioration de la sécurité des franciliens par le soutien aux projets à vocation éducative et civique en direction notamment des jeunes.

C'est pourquoi, au titre de l'appel à projet 2012 « Animation sociale des quartiers – Sécurité », la Direction Prévention et Sécurité a adressé des dossiers de demande de subvention au Conseil Régional pour les actions suivantes :

- Dispositif de médiation sociale de nuit (10 199 €)
- Accompagnement des familles dans le cadre de la Commission d'accueil des Familles (4 300€)
- Mise en place d'un rallye citoyenneté (1 000€)
- Groupe de Prévention et de Suivi de la Délinquance (2 220€)
- Accueil des postes de travail d'intérêt général (1 500€)
- Mise en place d'une consultation d'unité de Victimologie (3 500€)
- Mise en place d'un accompagnement individuel et collectif de jeunes ayant des pratiques déviantes avec séjour de rupture et de coaching d'insertion socioprofessionnelle (5 000€)

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le maire à solliciter les subventions pour un montant total de 27 719 € du Conseil Régional d'Ile-de-France.

Direction Générale des Services / Direction de la Prévention et de la Sécurité

Prévention Sécurité

REF : DPS2012004

Signataire : Céline PETITJEAN

OBJET : Demande de subvention auprès du Conseil Régional au titre de l'appel à projet 2012 "Animation sociale des quartiers-Sécurité"

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la convention de partenariat signée en 1999 entre la Préfecture de Région et la Région Ile-de-France en vertu de la délibération n°CP 99-176 du 17 juin 1999,

Vu la délibération n°CR 30-07 du 13 mars 2007 portant approbation du dispositif cadre de la politique de la ville pour son volet « développement et animation sociale des quartiers »,

Considérant le rapport du Conseil régional ; CR n°22-12 du 1^{er} février 2012 sur la politique régionale de médiation- prévention – protection

Considérant que le Conseil Régional peut financer les actions en direction des jeunes et publics fragiles sur les thématiques de la médiation, de la promotion des droits et de la citoyenneté et des actions visant à l'amélioration de la sécurité des franciliens par le soutien aux projets à vocation préventive, éducative et civique en direction notamment des jeunes, et d'insertion aux publics fragiles,

Considérant le fait que la commune développe des actions de prévention pouvant prétendre à bénéficier de subventions de la part du conseil régional,

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE le Maire à solliciter les demandes de subvention, auprès du Conseil Régional d'Ile-de-France, d'un montant total de 27 719 € correspondant aux actions suivantes :

- Dispositif de médiation sociale de nuit (10 199 €)
- Accompagnement des familles dans le cadre de la Commission d'accueil des Familles (4 300€)
- Mise en place d'un rallye citoyenneté (1 000€)
- Groupe de Prévention et de Suivi de la Délinquance (2 220€)
- Accueil des postes de travail d'intérêt général (1 500€)
- Mise en place d'une consultation d'unité de Victimologie (3 500€)

- Mise en place d'un accompagnement individuel et collectif de jeunes ayant des pratiques déviantes avec séjour de rupture et de coaching d'insertion socioprofessionnelle (5 000€)

(imputation budgétaire : 901 – 7472 – 112)

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 06/07/2012

Publié le : 03/07/2012

Certifié exécutoire le : 06/07/2012

Pour le Maire

L'Adjoint délégué